



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°9 Bilan
14/12/2018



Animateur filière
Séverine BOURDA
FREDON Aquitaine
s.bourda@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures - Edition Littoral N°X du J/M/2017 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

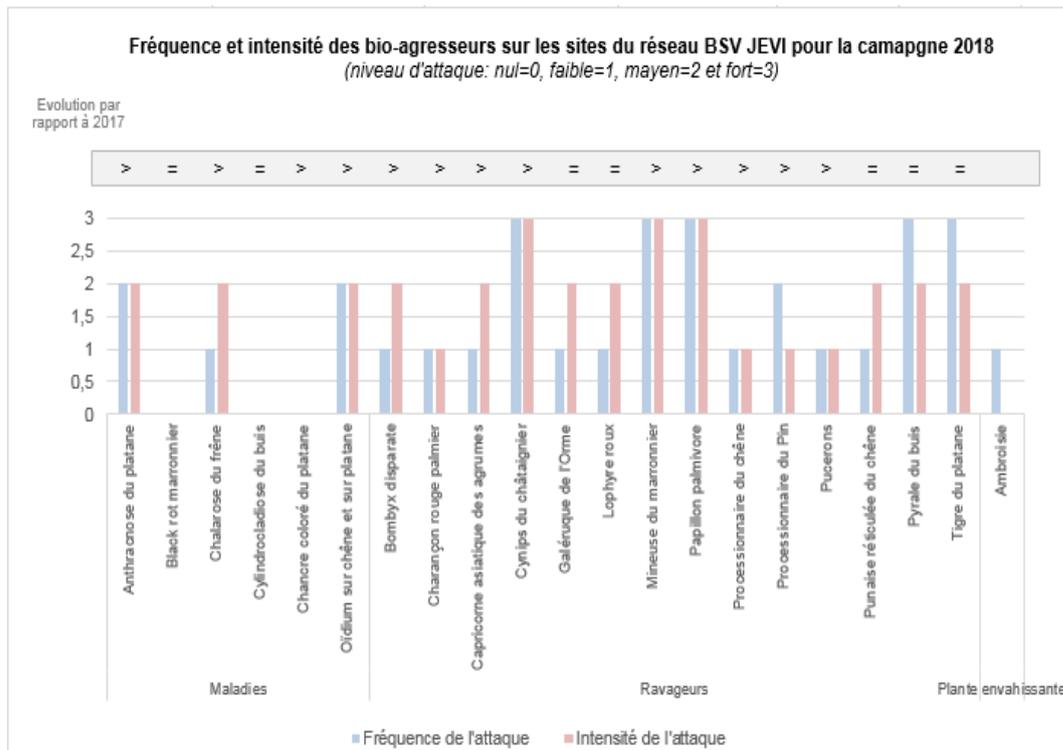
Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Fréquence et intensité des attaques des bio-agresseurs suivis dans le cadre du réseau de surveillance du BSV :



Bulletin de Santé du Végétal 2018

En 2018 et avec la fusion des régions, les **Bulletins de Santé du Végétal (BSV) Jardins Espaces Verts et Infrastructures (JEVI)** littoral et hors littoral ont fusionné pour donner le **BSV JEVI Nouvelle Aquitaine**. La rédaction des BSV, pour cette année, a été assurée par Alexandra Labache de la FREDON Aquitaine, en remplacement de Séverine Bourda. La réalisation des BSV s'est faite en collaboration avec Anna Labarre de la FREDON Limousin, remplacée courant août par Régis MISSOU.

Les réseaux d'observation

Les bio-agresseurs suivis en particulier sont les suivants :

Maladies	Ravageurs	Plantes Exotiques Envahissantes
Anthraxose du platane	Bombyx disparate	Ambroisie à feuilles d'armoise
Black rot du marronnier	Capricorne asiatique des agrumes	
Chalarose du frêne	Cynips du châtaignier	
Chancre coloré du platane	Galéruque de l'Orme	
Cylindrocladiose du buis	Lophyre roux	
Oïdium sur chêne et sur platane	Mineuse du marronnier	
	Papillon palmivore argentin	
	Processionnaire du chêne	
	Processionnaire du pin	
	Pucerons	
	Punaise réticulée du chêne	
	Pyrale du buis	
	Tigre du platane	

Les observateurs

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie en Nouvelle Aquitaine, le personnel des Services des Espaces verts et/ou Environnement des communes a fait remonter régulièrement les problèmes sanitaires des végétaux de leurs espaces publics.

Ponctuellement, des attaques parasitaires ou la présence de maladies sont communiquées par des particuliers. Merci à toutes les personnes qui ont ainsi contribué à enrichir ce réseau.

En ex Aquitaine, 14 villes participent au réseau d'observations (Aiguillon, Le Passage d'Agen, Gujan Mestras, Bordeaux, Arcachon, La teste du Buch, Pessac, Villenave d'Ornon, Bègles, Mérignac, Cenon, Gradignan, Biarritz, St Paul les Dax).

En ex limousin, plusieurs communes font également partie du réseau :

Département	Ville
Haute-Vienne	Limoges
	St-Junien
	Bujaleuf
	Nedde
Corrèze	Ayen
	Ussel
Creuse	Boussac
	St Agnant De Versillat
Charente	Châteaubernard
Deux-Sèvres	Saint-Maixent l'Ecole
Vienne	Châtellerault
	Saint-Benoît

Les sites d'observation

- Sites de référence

Les principaux organismes nuisibles aux végétaux sont suivis dans 3 sites de référence : le Parc de Sourreil (7ha, Villenave d'Ornon), le Parc Bordelais (28ha, Bordeaux) et le Parc de Mussonville (40ha, Bègles) dans le département de Gironde.

Ces observations, qui sont mensuelles, sont réalisées de mars à septembre. Les notations concernent la fréquence du bio-agresseur (qui qualifie la présence de la maladie et/ou du ravageur), l'intensité (proportion d'arbres affectés) et la sévérité des symptômes (dommage moyen observé sur les arbres affectés). Seules les données de piégeage (voir ci-après) permettent de qualifier et quantifier les populations du ravageur concerné.

- Sites d'observation flottants

Pour affiner certaines observations réalisées sur les sites de référence, il est parfois nécessaire d'effectuer des visites sur d'autres secteurs géographiques pour vérifier si les dégâts ou symptômes sont généralisés à l'ensemble des parcs et jardins ou si leur présence est inféodée et ponctuelle à un secteur.

Réseau d'observations JEVI 2018 en Nouvelle Aquitaine



Le réseau de piégeage

Dans le cadre du Bulletin de Santé du Végétal (financé par Ecophyto), 4 ravageurs sont suivis par piégeage à phéromones en Nouvelle Aquitaine :

- Processionnaire du pin
- Pyrale du buis
- Mineuse du marronnier
- Processionnaire du chêne

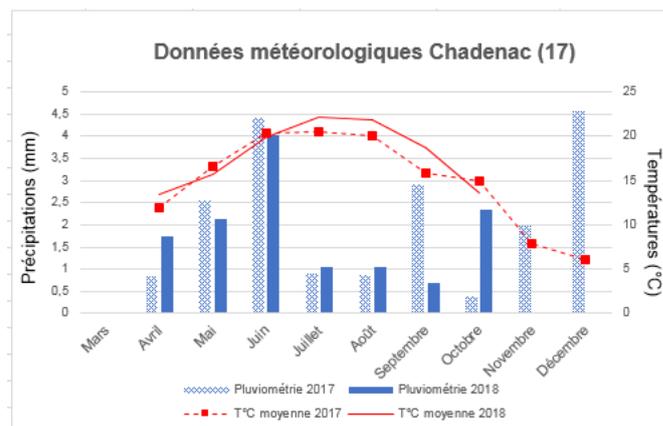
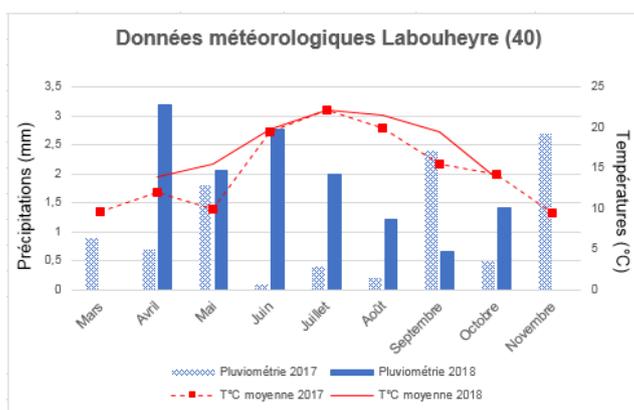
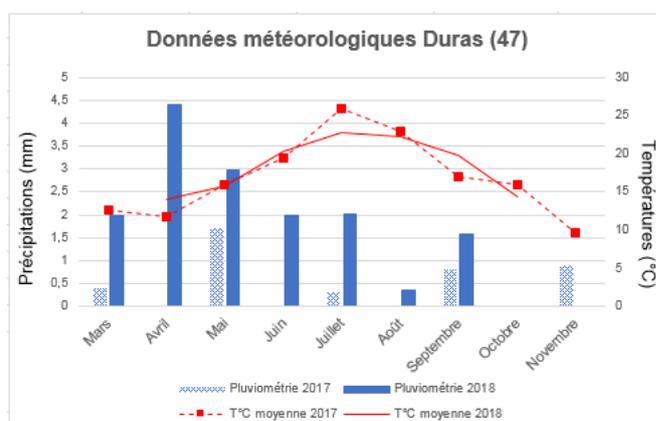
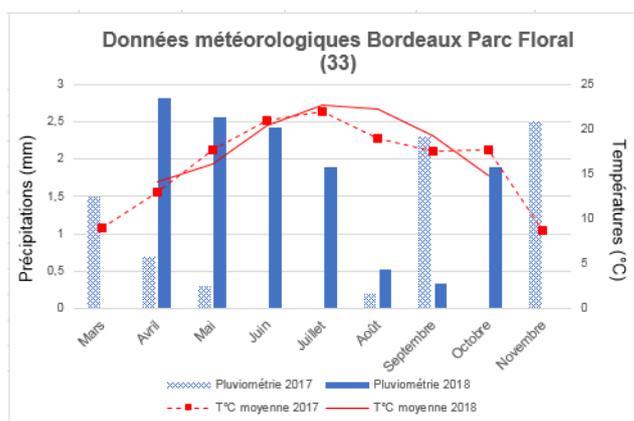
Rappel : le piégeage par phéromones va permettre de suivre l'évolution des populations et d'identifier les pics de vol pour une meilleure gestion et adapter les moyens de lutte. Les phéromones sont des signatures chimiques qui sont spécifiques pour le ravageur choisi. Elles vont attirer les papillons mâles.

Le réseau 2018 était composé de **45** pièges répartis sur **16** communes :

Communes (département)	Processionnaire du pin	Pyrale du buis	Mineuse du marronnier	Processionnaire du chêne
Ayen (19)	2			
Boussac Bourg (23)			1	
St Agnant de Versillat (23)		1		
Prouillac (24)		1		
Périgueux (24)		2	2	
Bordeaux métropole (33)		10		
Bègles (33)		2	1	
Villeneuve d'Ornon (33)	1	1	1	
Pessac (33)	1		1	
Gradignan (33)		1		
St Paul les Dax (40)	5			
Le Passage d'Agen (47)	1	1	1	
St Benoît (86)		1		
Chatelleraut (86)		1	1	
Limoges (87)	1	1	1	1
Bussière Galant (87)	1	1		

Réseau de piégeage 2018 en Nouvelle Aquitaine

Bilan climatique



L'hiver 2017-2018 a été pluvieux, ce qui a engendré une saturation des sols et de nombreux épisodes d'inondations. Le mois de janvier a été plutôt doux pour laisser ensuite la place à la fraîcheur en février. Le soleil s'est montré discret durant cet hiver.

Le printemps 2018 a été riche en événements météorologiques : déficit d'ensoleillement, précipitations abondantes (avril et fin mai), pics de chaleur en avril et parfois des orages violents.

L'été 2018 a connu de fortes températures (> aux normales de saison) ainsi que quelques épisodes orageux. Le mois de juin a débuté par des pluies puis un temps estival s'est installé en fin de mois. Les températures sur le mois de juillet ont été élevées et supérieures aux normales saisonnières. Un temps caniculaire a régné durant le mois d'août.

Les mois de septembre et octobre ont connu une ambiance estivale avec des journées chaudes et ensoleillées.

Maladies

- **Cylindrocladiose des buis** *Cylindrocladium buxicola*

Rappel : Pendant l'hiver, le champignon se conserve sous forme de spores. **La température optimale pour sa croissance est de 25°C, avec la présence d'un film d'eau sur les rameaux et les feuilles.**

Symptômes : la maladie se caractérise par l'apparition de taches rouges concentriques sur les feuilles et de tirets noirs sur les rameaux. Lorsque la maladie est avancée, les buis atteints présentent des zones défoliées.

Sur la saison 2018, comme en 2017, aucune observation ni signalement de la maladie n'est à déclarer sur le réseau d'observation.



Photo 1 : Buis atteint par *Cylindrocladium buxicola* Source : Arexhor Seine-Manche

Photo 2 : Taches foliaires Source : Caté

Photo 3 : Début de nécrose sur une feuille Source : Arexhor Seine-Manche

- **Chancre coloré du platane** *Ceratocystis fimbriata*

Rappel : Le Chancre coloré du platane est une maladie réglementée de lutte obligatoire (arrêté ministériel du 31 juillet 2000). Cette maladie est causée par le champignon vasculaire *Ceratocystis fimbriata platani*, transmissible de différentes façons (matériel de taille, eau, connections racinaires).

Les spores du champignon pénètrent de façon générale par une plaie, colonisent le système vasculaire de l'arbre et le détruisent. Ce dernier ne pouvant plus assurer son rôle, l'arbre meurt.

Suite à la découverte d'un foyer de chancre coloré à Arcachon (33) en 2014, un plan de surveillance a été conduit en 2015 dans les zones « à risque », notamment aux alentours des deux anciens foyers : Saint Jean de Thurac (découvert en 2007) et Le Temple sur Lot (découvert en 2010).

Ce plan de surveillance s'est poursuivi durant l'année 2016. En août 2016, un **nouveau foyer a été découvert par la DRAAF Nouvelle Aquitaine, en Gironde, sur la commune d'Audenge** (arbre, prélevé en 2015 et dont les résultats s'étaient révélés négatifs). Les opérations d'éradication ont été réalisées en janvier 2017. Dans le cadre de la gestion de foyer sur les communes d'Arcachon et d'Audenge, le plan de surveillance s'est poursuivi sur ces dernières ainsi que sur la commune de La Teste-de-Buch. La

FREDON Aquitaine a inspecté les arbres de ces communes en 2018, mais aucun autre platane ne s'est révélé suspect.

La surveillance des platanes doit être de mise. **Tout arbre suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine** (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) **et/ou à la FREDON Aquitaine** (contact@fredon-aquitaine.org; s.bourda@fredon-aquitaine.org).

Aucun nouveau foyer de chancre coloré du platane n'a été détecté au cours de la saison 2018. Plusieurs platanes suspects ont été prélevés mais les résultats sont tous revenus négatifs. **La fréquence et l'intensité sont égales à 2017.**



Arbre atteint par le chancre coloré, Audenge août/septembre 2016

Photos : S. BOURDA - FREDON Aquitaine

- **Anthracnose du platane** *Apiognomonina veneta*

Rappel : le champignon responsable de l'anthracnose hiverne dans les feuilles tombées au sol mais aussi dans les nécroses corticales des arbres. Au printemps, des spores sont libérées par les différentes fructifications (voie sexuée et asexuée). Elles se disséminent grâce au vent et vont atteindre de nouveaux arbres hôtes. **L'humidité et les températures fraîches** sont les conditions favorables au développement du champignon.

Une infection généralisée qui se propage va engendrer une chute importante de feuilles. Lorsque les conditions climatiques redeviennent sèches, la maladie cesse d'évoluer et les platanes reforment de nouvelles feuilles saines.

Symptômes : nécroses le long des nervures des feuilles, pouvant s'étendre jusqu'au pétiole.

Les 1^{ers} symptômes sont observés fin avril jusqu'en mai. La maladie s'est développée puis s'est ensuite stoppée.

L'anthracnose du platane est régulièrement observée au sein des espaces verts. L'intensité a été moyenne à forte. **La fréquence reste égale à 2017 et l'intensité légèrement supérieure.**



Anthracnose sur feuilles de platane

Photos : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

- **Black rot du marronnier** *Guignardia aesculi*

Rappel : le champignon passe l'hiver dans les couches de feuilles restées au sol et fructifie en libérant des spores lors des **températures printanières comprises entre 15 et 20°C** et en **période de pluie**. Les périodes favorables à son évolution se situent de **mars à mi-juin en Aquitaine**, avec des **printemps pluvieux et des températures fraîches**.



Black rot sur feuille de marronnier
Photo : Séverine Bourda - FREDON Aquitaine

Symptômes : taches rouges serties de jaune

Aucune observation et aucun signalement de la maladie n'a été transmis pour la saison 2018.
La fréquence et l'intensité sont donc égales à 2017.

- **Oïdium sur chêne et sur platane**

Rappel : le champignon hiverne principalement entre les écailles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol. A la fin du printemps, un feutrage blanc apparaît sur les deux faces des feuilles. Les périodes estivales sèches accentuées par des pluies sont favorables au développement du champignon. Les gelées tardives favorisent l'action sur l'oïdium.

Symptômes :

- sur les feuilles des arbres (les deux faces), présence d'un feutrage blanc caractéristique ;
- dessèchement, brunissement des feuilles, puis chute prématurée ;
- plus rarement (automne), présence de petites ponctuations globuleuses noires sur les feuilles à terre.

Le champignon occasionne un dessèchement plus ou moins rapide des feuilles et plus particulièrement des pousses qui apparaissent à partir de juin. L'oïdium peut provoquer d'importants affaiblissements sur les jeunes sujets.

Des symptômes très présents, sur chênes, ont été repérés à partir de juin puis ces derniers n'ont pas évolué. De l'oïdium a également été observé sur platane avec une intensité moyenne, notamment sur les communes des bords de mer. **Fréquence et intensité supérieures à 2017.**



Oïdium sur feuille de chêne (gauche) et sur feuille de platane (droite)

Photos : A. Labache - FREDON Aquitaine

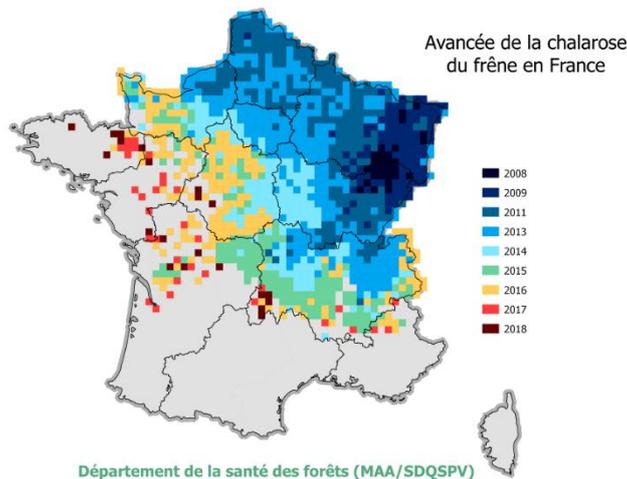
- **Chalarose du frêne**

Rappel : la maladie est causée par un champignon d'origine asiatique. L'arrivée du champignon en Europe date du début des années 1990. En France, le champignon pathogène a été signalé dès 2017 dans le nord et l'est et progresse vers l'ouest et le sud.

Symptômes :

- Frênes de tous âges peuvent être atteints mais les jeunes sujets sont plus vulnérables
- Jeunes plants atteints présentent des flétrissements, des dessèchements, des nécroses longitudinales de couleur rougeâtre sur les rameaux.
- Dessèchement, brunissement des feuilles
- Evolution plus lente de la maladie sur les sujets plus âgés. Les rameaux morts se trouvent d'abord en périphérie du houppier et progressent ensuite vers l'intérieur.
- Apparition possible de nécroses du collet sur les arbres les plus atteints.

Observations de jeunes frênes contaminés par le champignon pathogène en juillet 2018 près de Poitiers (86). Plusieurs cas de chalarose du frêne sont signalés, chaque année, en Nouvelle Aquitaine. **La fréquence et l'intensité sont supérieures à 2017.**



Source : M. Goudet MAAF/DGAL/SDQPV/Département de la Santé des Forêts



Chalarose sur frêne

Photos : L. Nageleisen - DGAL/DSL

Ravageurs

- **Capricorne asiatique des agrumes *Anoplophora chinensis***

Rappel :

- Corps noir brillant avec des taches blanches ou beige clair, de forme, nombre et emplacement variables ;
- Antennes et tarsi annelés de taches blanches avec des reflets bleutés ;
- Partie antérieure des élytres fortement granuleuse.

Rappel des symptômes :

- Présence de trous d'émergence parfaitement ronds et de diamètre important (10 à 14 mm) ;
- Morsures de ponte et de nutrition des adultes



Adulte d'*Anoplophora chinensis*
Photo : FREDON Occitanie

Le capricorne asiatique des agrumes est classé comme organisme de quarantaine dans l'union européenne contre lequel la lutte est obligatoire. Il occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les platanes, les peupliers, les saules, bouleaux et marronniers. Cet insecte ne représente pas un danger de santé publique mais peut engendrer des chutes d'arbres.

Un foyer de capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) a été découvert le 04 juillet sur la commune de Royan (17). L'identification a été confirmée par le laboratoire de la santé des végétaux de l'ANSES.

Les arbres touchés (érables négundo) ont été abattus et détruits le 11 juillet (par les services techniques de la municipalité sous le contrôle de la DRAAF). Une opération de prospection est en cours sur les végétaux sensibles et potentiellement infestés dans l'environnement proche du foyer. Deux arbres contaminés supplémentaires ont été repérés et détruits en novembre.

Un arrêté préfectoral a fixé une zone délimitée constituée d'une zone focale d'un rayon de 100 mètres à partir du site de capture de l'insecte et d'une zone tampon de 2 kms de rayon à partir de ce même site. Ce même arrêté rend obligatoire la déclaration de détection et/ou suspicion de l'insecte. **Les seuls moyens de lutte connus et efficaces à ce jour sont l'abattage et la destruction des arbres contaminés.** Des opérations d'abattage préventif de certaines espèces sensibles seront conduites durant l'hiver.

Suite à la découverte de ce foyer, il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des espèces végétales à risque dans ce secteur. **La fréquence et l'intensité des attaques liées à ce ravageur sont supérieures à 2017.**



Larves et galeries d'*Anoplophora chinensis*



Adulte et dégât d'*Anoplophora chinensis*



Trous de sortie d'adultes *Anoplophora chinensis*

Photos : (haut - centre) Thierry Aumonier / (bas) Bernard Guéry - SRAL DRAAF NA

Pour plus de renseignements : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricorne-asiatique-signalements>

Tout signalement est à effectuer à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***

En mars, les chenilles sont encore dans leur logette hivernale entre les feuilles de buis. Fin avril, elles reprennent leurs activités et se nourrissent des feuilles. Les 1^{ères} chrysalides sont repérées mi-mai et en fin de mois, les premiers papillons sont capturés.

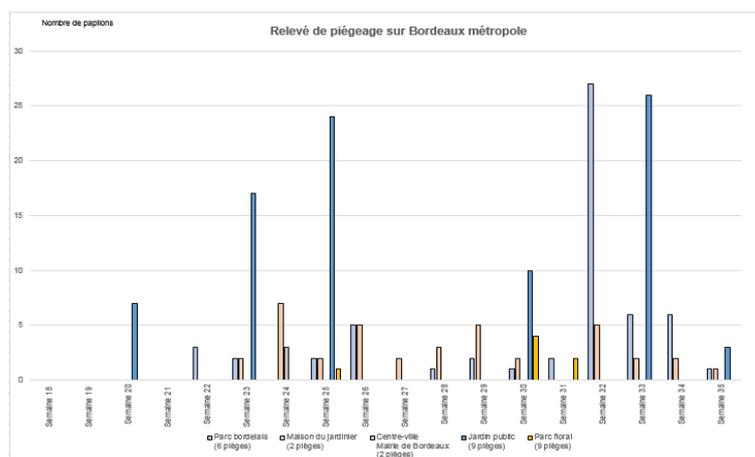
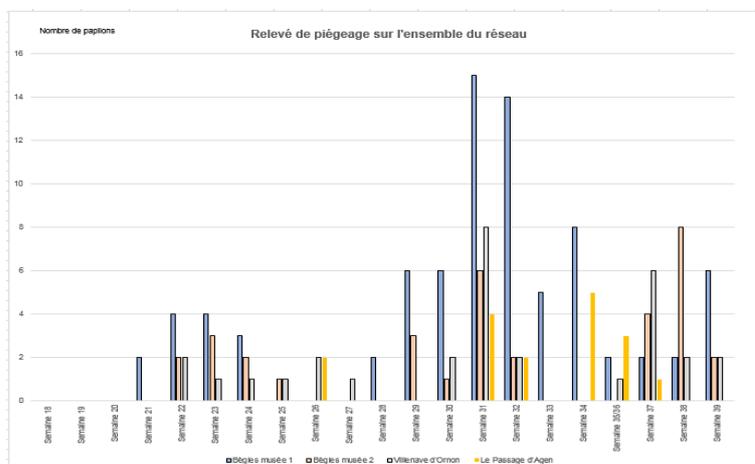
Les papillons de pyrale du buis ont été piégés tout au long de la saison 2018 avec deux pics de vol. Le premier aux alentours des semaines 23 à 25 et le second, plus important, aux alentours de la semaine 32. Les effectifs de piégeage n'ont cependant pas été très élevés durant toute la saison. Plusieurs observateurs se sont d'ailleurs interrogés sur l'efficacité des phéromones. D'autant plus que des papillons de pyrale du houblon ont été piégés quelques fois.

En ce qui concerne les attaques de chenilles, des alternances de périodes avec des attaques courtes dans la durée mais intenses avec de grandes périodes d'inactivité ont été observées. Dans le Nord-Nouvelle-Aquitaine, l'été a d'ailleurs été particulièrement calme. Les conditions climatiques pourraient expliquer cette accalmie.

Il a également été remarqué que les buis les plus petits type haie, étaient plus attaqués et plus défoliés que les buis plus âgés et plus imposants, type buisson, notamment dans le Nord-Nouvelle Aquitaine.

La fréquence des attaques est moyenne à forte et leur intensité est moyenne. Les dégâts peuvent varier fortement d'une zone à l'autre. **La pression liée à ce ravageur est identique voire supérieure à 2017.**

Piégeage des papillons de la pyrale du buis au cours de la saison 2018 :



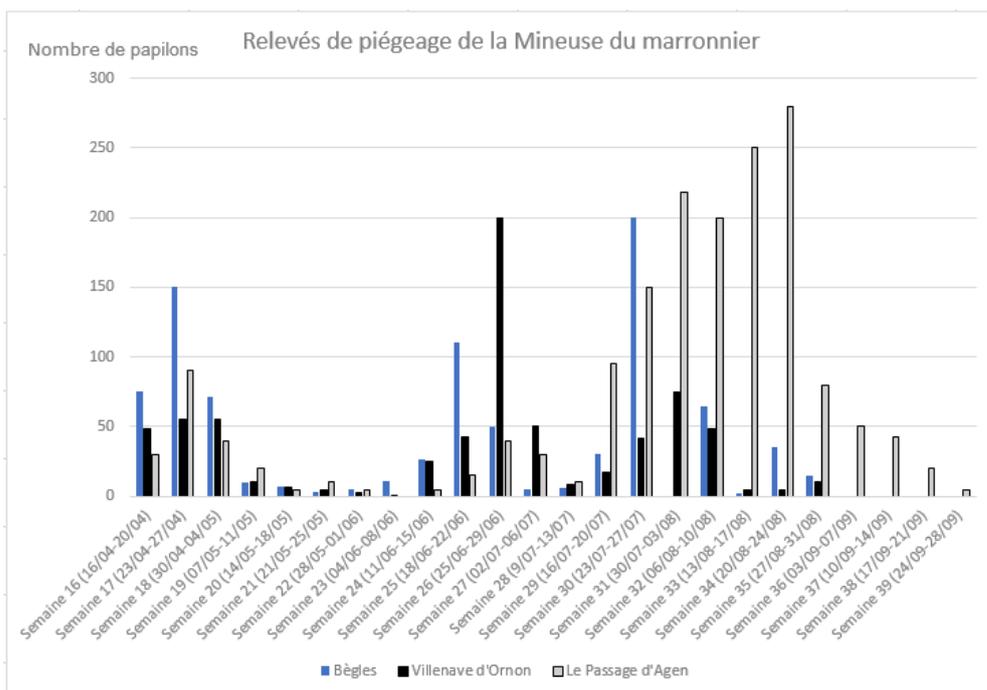


Chenille de pyrale, dégâts et papillon (forme commune)
Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

La présence de ce ravageur est toujours généralisée dans les parcs et jardins publics ainsi que dans les jardins particuliers.

Ci-dessous, les résultats de piégeage de la mineuse du marronnier pour la saison 2018 :



Mineuse du marronnier
Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine

Les vols sont repérés sensiblement aux mêmes périodes qu'en 2017. Le deuxième pic a été légèrement retardé, tandis que le troisième est arrivé légèrement en avance, en comparaison avec la saison précédente. Les effectifs capturés sont en revanche nettement inférieurs à 2017. Durant la saison 2018, les dégâts engendrés par les mines sur les feuilles des marronniers ont été très importants et ils ont perdu leurs feuilles très tôt dans la saison (août-septembre). **La pression liée à ce ravageur est équivalente voire supérieure à 2017.**

- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les tigres passent l'hiver sous l'écorce des arbres. Un comptage des adultes a été réalisé, en mars, afin d'avoir une idée des populations hivernantes. Le seuil de nuisibilité fixé à 70 adulte/dm² était dépassé sur deux des six sites qui ont fait l'objet d'un suivi. Pour les autres, les populations étaient inférieures au seuil mais proches de ce dernier.

En avril, les adultes entament leur migration de l'écorce vers le houppier. Les adultes sont visibles sous les feuilles en mai (les larves ne sont pas encore présentes). De juin à septembre, larves et adultes cohabitent sous les feuilles. Les symptômes de dépigmentation liés à l'action de nutrition des adultes sont bien visibles. Fin septembre – début octobre, les adultes entament leur migration vers l'écorce pour passer l'hiver.

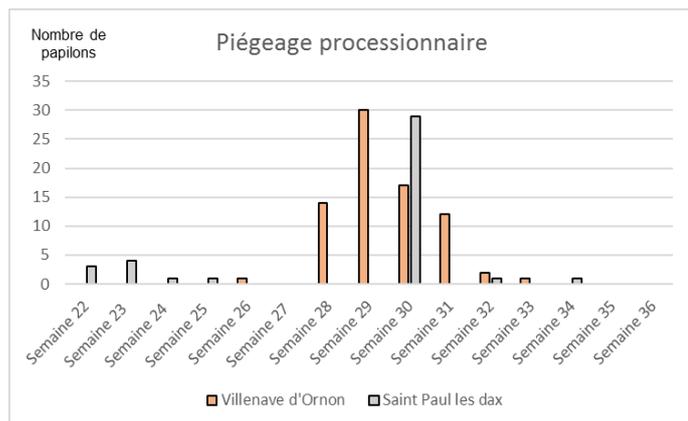
Les tigres du platane sont fréquemment observés. La fréquence d'observation de ce parasite est forte mais l'intensité des attaques est toujours moyenne. **La pression semble équivalente voir supérieure à 2017.** Pour la saison 2018, les tigres avaient déjà migré sous l'écorce des arbres fin septembre (semaine 39).



Tigre du platane (adulte) sous une feuille
Photos : S. Bourda – FREDON AQUITAINE

- **Processionnaire du pin**

En 2018, les premières captures de papillons ont été observées fin mai début juin. Elles se sont poursuivies jusqu'à fin août mais avec des effectifs faibles. Le pic de vol a eu lieu aux alentours des semaines 29 et 30 (dernières quinzaines de juillet).



Rappel : Le développement des chenilles comprend 5 stades, et c'est à partir du troisième qu'elles deviennent urticantes. Elles posent un **problème sanitaire pour les arbres**, en cas de fortes défoliations sur jeunes arbres ou sur arbres déjà dépérissants. Elles présentent également un **problème sanitaire pour l'homme et les animaux de compagnie** ou d'élevage en raison des réactions allergiques provoquées par les poils urticants, notamment en cas d'ingestion.

La pression de ce ravageur est identique à 2017.



Chenilles processionnaires (début et fin de stade), procession et papillon

Photos : S. Bourda – FREDON AQUITAINE

- **Papillon palmivore *Paysandisia archon***

Rappel des symptômes :

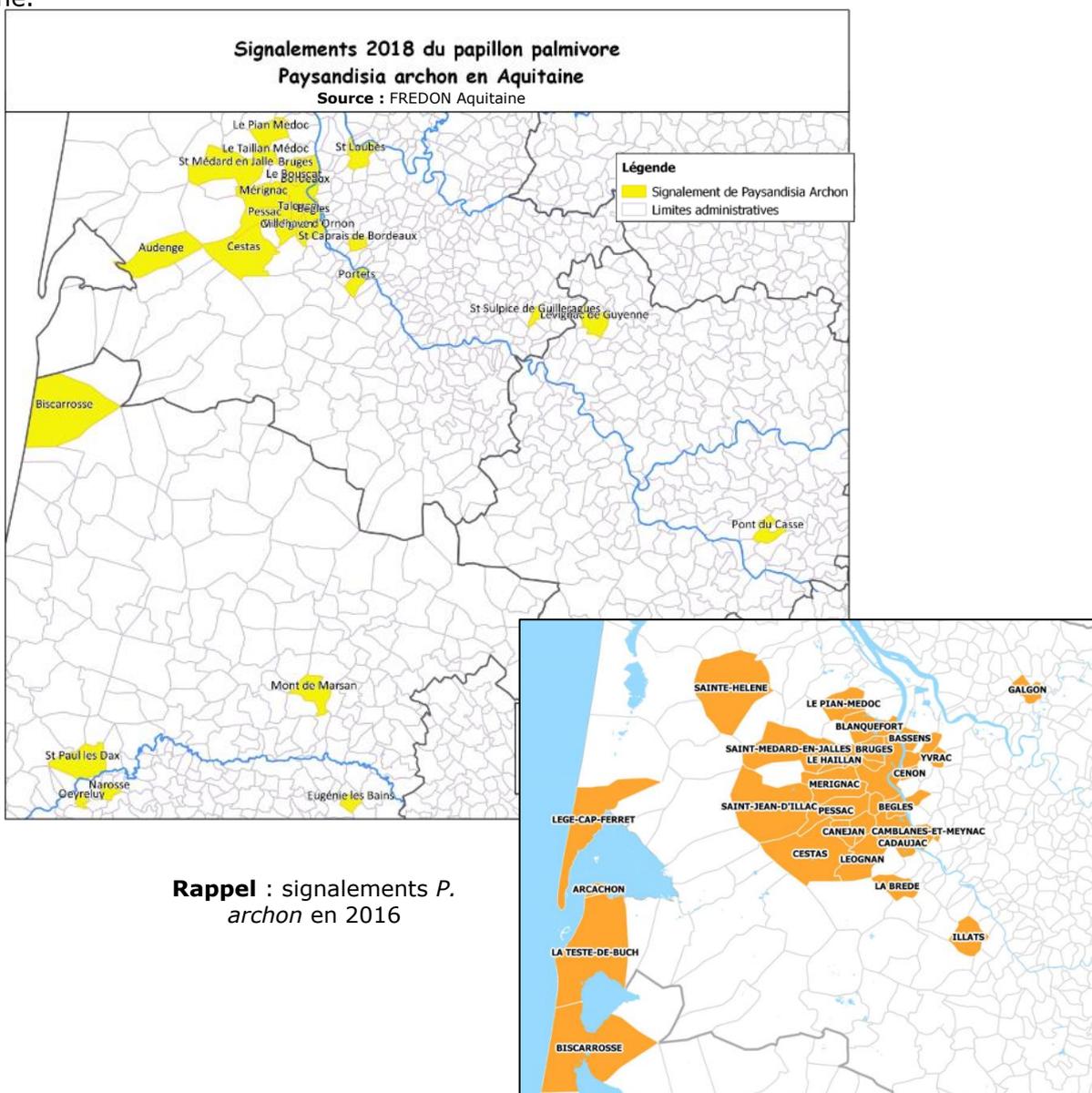
- Perforations des palmes ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.

Signalements du papillon palmivore argentin depuis 2016 :

En 2016, suite à la parution d'un article dans le Sud-Ouest, plus de 100 signalements de la présence du papillon ont été enregistrés. Ces derniers concernaient principalement la Gironde (avec une forte présence du ravageur dans la région Bordelaise et ses alentours). Bien que la présence du papillon soit connue et avérée, les signalements ont été moins nombreux en 2017.

Durant la saison 2018, les signalements ont été plus nombreux que lors de la saison précédente (**48 signalements sur 26 communes**). Ces derniers sont, pour la plupart, concentrés dans la région bordelaise. Mais les autres départements comme les Landes ou le Lot et Garonne sont également touchés.

Le nombre de remontées varie d'une année sur l'autre. Il semblerait qu'une méconnaissance de ce ravageur soit à l'origine du manque de signalements. De façon générale, ce sont les mêmes départements qui font l'objet de signalements depuis 3 ans, à savoir la Gironde, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et le Lot et Garonne.



Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF SRAL Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (a.labache@fredon-aquitaine.org) pour les départements de l'ex-Aquitaine ou à la FREDON Poitou-Charentes (accueil@fredonpc.fr) pour les départements de l'ex-Poitou-Charentes.

Ce papillon est très présent dans les départements du sud-Nouvelle-Aquitaine. La propagation du ravageur est avérée et il s'étend de plus en plus. Ce papillon engendre des dégâts importants sur les palmiers, souvent repérés trop tard, les palmiers touchés ne peuvent plus être sauvés. **L'intensité et la fréquence de ce ravageur sont donc très élevées et supérieures à 2017.**



Exuvie de papillon palmivore et perforations d'une palme

Photos : S. Bourda – FREDON Aquitaine



Larve de *Paysandisia archon* et papillon adulte

Photos : (gauche) S. Désiré - FDGDON 64 / (droite) P. Vermandel - particulier

- **Charançon rouge du palmier *Rhynchophorus ferrugineus***

Originaire d'Asie, il apparaît au Moyen Orient à partir des années 80, puis se dissémine rapidement en Europe (par les échanges commerciaux). Il est repéré en Espagne (1992), en Italie (2004), puis en Grèce et en France (2006).

Cet insecte ravageur est classé au titre de **danger sanitaire de 1^{ère} catégorie**. Il est soumis à une déclaration auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de Nouvelle Aquitaine en cas de détection.

Rappel du cycle biologique :

La période de vol des adultes est de **mars à octobre**. Ces derniers, de couleur brun-rouge (3 à 4 cm de long avec un rostre incurvé), pondent à la base des jeunes palmes ou sur les blessures du tronc. Deux à cinq jours après la ponte (chaque femelle peut pondre entre 200 et 300 œufs), les larves émergent. Ce sont elles qui causent les dégâts : elles se nourrissent des tissus vasculaires en forant l'intérieur des palmes et du stipe (tronc de l'arbre). Le stade larvaire dure 2 à 4 mois et se déroule à l'intérieur du palmier. Les larves en fin de cycle (pouvant aller jusqu'à 5 cm) se nymphosent. Pour cela elles construisent un cocon de fibre végétale dans lequel aura lieu la transformation. Une fois les adultes sortis, le cycle reprendra (il peut y avoir 2 à 3 générations par an).

Symptômes :

Les symptômes attestant de la présence de ce ravageur sont très similaires à ceux causés par le papillon palmivore argentin *Paysandisia archon* (paragraphe précédent). C'est pourquoi il est nécessaire de déclarer tout palmier suspect, afin qu'une identification plus poussée soit réalisée.

- Présence de sciure et galeries à la base des palmiers
- Palmes rongées
- Présence de cocons à la base des palmiers
- Affaiblissement et assèchement des palmes / pourrissement du tronc

Un foyer de charançon rouge a été découvert sur la commune de Ronce-les-Bains-la-Tremblade (17). Cette détection a été confirmée par laboratoire le 08 octobre 2018. Un périmètre a été défini, sur lequel s'appliquent des mesures de surveillance et de lutte (zone contaminée + zone tampon de 10 kms autour de la zone contaminée).

- Obligation d'assainir les palmiers contaminés : soit par l'abattage total, soit par la destruction de la partie infestée
- Traitements préventifs des palmiers sains et surveillance mensuelle

Mesures préventives dans les établissements de production



Périmètre de lutte contre le Charançon rouge du palmier

Source : DRAAF Nouvelle Aquitaine



Larve, chrysalides et adultes de *Rhynchophorus ferrugineus*

Photos : U. Josselin – DRAAF Nouvelle Aquitaine

Suite à la découverte de ce foyer, il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des palmiers dans ce secteur. **La fréquence et l'intensité des attaques liées à ce ravageur sont supérieures à 2017.**

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF SRAL Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (s.bourda@fredon-aquitaine.org) pour les départements de l'ex-Aquitaine ou à la FREDON Poitou-Charentes (accueil@fredonpc.fr) pour les départements de l'ex-Poitou-Charentes.

• Cynips du châtaignier

Rappel :

Le cynips du châtaignier est un ravageur spécifique du châtaignier originaire de Chine. Les adultes sont des micro-hyménoptères (2,5 à 3 mm de long) et les larves sont blanches.

Les femelles pondent dans les bourgeons des pousses en cours de croissance (à l'aisselle des feuilles). Chaque femelle va pondre une centaine d'œufs durant sa vie. L'éclosion a lieu 30 à 40 jours plus tard. Elles débutent leur croissance dans le bourgeon sans que leur présence ne soit détectée.

De nombreux signalements concernant la présence de ce ravageur ont été faits au cours de la saison 2018 sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine mais particulièrement dans le département de la Dordogne (24). La fréquence et l'intensité des attaques sont fortes, **la pression reste similaire à 2017.**

• Punaise réticulée du chêne

Rappel : La punaise réticulée du chêne est originaire de l'ouest de l'Amérique. Elle est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles

Éléments de biologie : la punaise réticulée passe l'hiver au stade adulte sous l'écorce des troncs et migre vers les feuilles, au printemps, dès qu'elles apparaissent. Les adultes se nourrissent pendant un mois. Vers la mi-mai les femelles pondent les œufs sous les feuilles. Ils éclosent après quelques jours et les larves restent grégaires jusqu'au stade adulte. La première génération d'adultes émerge fin juin.

Rappel des symptômes :

- Nécroses visibles sur la face supérieure des feuilles sous la forme de taches orangées à brunes ;
- La conjonction de ces taches sur la face supérieure et de la présence des insectes ou de leurs traces sur la face inférieure sont des éléments de diagnostic
- En cas de pullulation, le jaunissement généralisé des feuilles et leur chute prématurée peuvent être visibles ainsi que des dessèchements de rameaux.



Dégâts de punaises réticulées du chêne
Photos : S. DESIRE – FDGDON 64

Durant la saison 2018, une première punaise réticulée du chêne a été capturée mi-avril à Pau (64). Par la suite, les observations de ce ravageur se sont multipliées dans les environs. La présence de ce ravageur dans ce secteur s'étend. Mais la punaise réticulée n'a pas été observée ailleurs dans la région. L'intensité de ce ravageur est moyenne. **La pression est supérieure à 2017.**

• Pucerons

Durant la saison 2018, les pucerons ont fait leur apparition courant mai. Ils peuvent attaquer la plupart des plantes présentes dans les jardins et les espaces verts. Un seul signalement de pucerons a été remonté à la FREDON Aquitaine.

Les signalements de pucerons au cours de la saison 2018 ont été très faibles. Ces derniers ont également été contenus par la présence d'auxiliaires. **La fréquence et l'intensité liées à ce ravageur restent faible mais supérieures à 2017.**

• Lophyre roux

Description :

- Corps gris vert avec une ligne longitudinale dorsale claire ;
- Présence de deux fines lignes blanches bordant une autre ligne d'un vert plus intense sur le côté de la chenille ;
- Tête et pattes thoraciques noir brillant
- 8 paires de fausses pattes abdominales

Cycle de vie : Les adultes volent à l'automne et pondent dans les aiguilles de pin. Les larves éclosent au printemps avant le débourrement. Après un mois et demi, elles descendent dans la litière et constituent les cocons de nymphose qui passeront tout l'été.

Rappel des symptômes :

- Présence d'aiguilles avec des lignes de points jaunes (automne-hiver) ;
- Observation de colonies de larves (de mars à juillet) ;
- Signes de défoliations visibles à partir du mois d'avril.



Chenille de lophyre roux

Photos : L. Naqeisen – DGAL/DSF

La fréquence d'observation du lophyre roux est très faible. Ce dernier a fait l'objet d'un seul signalement en avril mais l'intensité de l'attaque était importante. Pour la saison 2018, la fréquence de ravageur est donc faible mais son intensité élevée.
La pression est supérieure à 2017.

• Bombyx disparate

Rappel : Les chenilles mesurent de 5 à 7 cm au dernier stade, velue, portant sur le dos 5 paires de verrues bleues et 6 paires de verrues rouges. Les larves apparaissent d'avril à juin puis les adultes émergent en juillet et Août.

Rappel des symptômes :

- Limbes gâchés. Débris de feuilles au pied des arbres pouvant aboutir à une défoliation totale de l'arbre au cours du printemps ;
- Aspect hivernal des arbres défeuillés jusqu'au mois de juillet ;
- Chenilles très polyphages mais avec une préférence pour les chênes.

La chenille du Bombyx disparate a été peu observée et avec une intensité moyenne. Ces observations se sont concentrées dans le Sud-Nouvelle-Aquitaine. **La pression liée à ce ravageur est supérieure à 2017.**

• Processionnaire du chêne

Rappel : chenilles de couleur gris clair avec une bande dorsale noire. Elles peuvent atteindre 40 mm de long. Elles sont très urticantes pour les humains et les animaux.

Les chenilles apparaissent en avril puis se dirigent en procession vers les extrémités des rameaux où elles construisent des cocons. Ces nids peuvent occuper plusieurs emplacements : accolés au tronc, suspendus sous une branche ou installés au niveau des coupes d'élagage. Elles s'alimentent jusqu'en juillet des feuilles de chêne provoquant des défoliations puis se nymphosent. Les papillons apparaissent 30 à 40 jours plus tard.

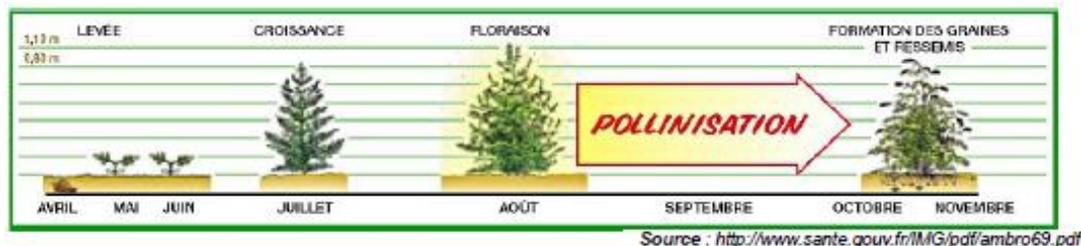
Seul un signalement de chenilles processionnaires du chêne a été enregistré par la FREDON dans le Nord-Nouvelle-Aquitaine. La fréquence et l'intensité des attaques pour ce ravageur sont faibles et **la pression est similaire à la saison 2017.**

Plantes exotiques envahissantes

Quelques plantes problématiques

- **Ambroisie à feuilles d'armoise**

Rappel : cycle biologique de l'ambroisie



L'ambroisie pose un problème sanitaire et environnemental. Son pollen est très allergisant. Le pic de pollen d'ambroisie se situe en été et au début de l'automne, il convient donc d'intervenir en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe. La plante colonise divers types de terrains : sols nus, bords des routes et des chemins de fer, bords de cours d'eau, gravières, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction... Elle apprécie particulièrement les sols nus ou remaniés. Elle pousse très vite et présente une grande tolérance au stress.

L'ambroisie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation dans les espaces verts, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois...).

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'Ambroisie doivent être systématiquement détruits dès leur détection.

Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de route, zone de chantier...), la destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés.

En 2018, 20 signalements d'ambroisie ont été reçus (8 en Dordogne, 8 dans les Landes et 4 dans le Lot et Garonne) sur chantiers, le long de routes ou encore dans des jardins résidentiels.

Pensez à signaler la présence d'ambroisie :

- Pour les départements de l'Ex-Aquitaine, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33

Tél. : 09.67.01.58.68

zna@fredon-aquitaine.org

62, rue Victor Hugo

33140 VILLENAVE D'ORNON

- Pour les départements de l'Ex-Limousin, toute observation d'Ambroisie doit être signalées à :

M. Régis Missou – FREDON LIMOUSIN

Tél. : 05.55.04.64.06

regis.missous@fredon-limousin.fr

13, rue Auguste Comte

87070 LIMOGES

Merci de participer au repérage des plantes d'ambroisie et d'en faire le signalement aux contacts ci-dessus ainsi que sur le lien suivant : <https://www.signalement-adventices.fr>

- **Renouée du Japon**

Les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux rudéraux (friches, gravats, remblais...). Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire.

L'arrachage des plantules permet de limiter la présence de la renouée, mais ne l'éradiquera pas. Les graines ne sont pas le vecteur principal de dissémination : les renouées se reproduisent essentiellement de manière végétative, à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tige.

En Creuse, mi-mai la renouée atteint 60 à 100 cm de hauteur. Elle peut mesurer jusqu'à 2-3 mètres. Il est toujours possible d'arracher les plus jeunes plants, en veillant à ne pas disperser des fragments de rhizomes, notamment dans les cours d'eau.

Des pieds de renouées asiatiques ont été signalés au cours de la saison, sur la commune des Alois (87), chez un particulier à Peyrat de Bellac (87) et à Eymoutiers (87) en bord de Vienne. La présence de renouées du Japon a été observée du côté de Pompadour (19).

- **La Jussie à grandes fleurs**

La Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora* ssp *Hexapetala*), originaire d'Amérique du Sud, se trouve dans les eaux stagnantes, les zones humides ou les fossés. Ses racines sont ancrées dans le substrat, et les racines aérifères servent à la flottaison. Elle gêne l'écoulement des eaux, et accélère ainsi le comblement des milieux.

La Jussie produit des fleurs jaune vif. C'est une plante amphibie qui vit jusqu'à 3 mètres sous l'eau.

Il est conseillé de l'arracher deux fois par an, en juin/juillet, avant la production de graines, et en octobre/novembre. **Attention à ne pas la fragmenter, car cela disperse la plante.**

En Nouvelle-Aquitaine, la Jussie est principalement présente sur le territoire limousin et aquitain.



La Jussie à grandes fleurs
Photo : C. Goutieras – FDGDON Haute-Vienne

- **La berce du Caucase**

Cette plante herbacée vivace a des fleurs en formes de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Par contact, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient, provoque des brûlures de la peau suite à l'exposition au soleil (cf : photo ci-après).

Pour l'éliminer, l'arrachage manuel conviendra bien mais les précautions à prendre sont conséquentes : gants, lunettes, masque et combinaison intégrale sont recommandés. En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver.



Photo : source Internet

- **Raisin d'Amérique**

Facile, le Raisin d'Amérique a des fruits noirs pourprés en grappes pendantes. Le danger avec cette espèce réside en ses baies, mais aussi le reste de la plante, toxiques par ingestion. Et les enfants notamment peuvent se méprendre. Il convient donc de les arracher ou de les couper (l'arrachage est compliqué car le rhizome casse facilement) en se munissant, au minimum, de gants.

De très nombreux pieds ont été observés sur les bas-côtés des rocades de la ville de Limoges, notamment au Sud.



Phytolacca americana
Photo : H. Zell - internet

- **Datura**

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante herbacée, que l'on retrouve dans les champs et autres espaces verts et qui contient, en particulier dans ses graines, des alcaloïdes. **Les alcaloïdes** sont des substances naturelles d'origine végétale, utilisées en pharmacologie pour leurs propriétés thérapeutiques, mais qui **peuvent aussi être très toxiques**. Les alcaloïdes les plus connus sont la morphine, l'atropine, la caféine, la théine et la cocaïne.

Le datura est de plus en plus présent dans nos espaces. Toxique et colonisatrice, cette plante invasive devient problématique dans les endroits où elle se développe.



Datura
Photo : FREDON Aquitaine

Pour éviter tout problème, les pieds de datura doivent être arrachés et détruits. Attention, il est indispensable de se munir de protection (gants, masque) pour arracher manuellement la plante.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".